Sainte-Anastasie sur Issole

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2011

N°243

LE MOT DU MAIRE

Sainte-Anastasie c'est un Village, une Ecole, une Mairie et un Clocher. Cette réalité toujours apaisée, républicaine, tolérante, largement partagée, se trouve aujourd'hui frappée par la disparition de l'un des siens, d'un homme qui comptait dans notre communauté.

Ce 8 janvier, c'est tout un village recueilli qui accompagnait son Directeur d'Ecole pour son dernier voyage. Cette foule nombreuse et silencieuse lui disait adieu.
Ce bout de chemin aux côtés de son épouse Véronique, de ses enfants Mailys, Claire et Florian, de ses collègues, de ses élèves, de ses amis, chacun le parcourait avec émotion et tristesse.
Dire quelques mots simples, quelques paroles sur sa vie, sur ce qu'il nous laissait, M. JUDENNE l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Père GILLES et moi-même l'avons fait sans emphase, comme sans doute l'aurait aimé Pascal VERGNAUD dont l'humilité n'était pas une vaine modestie.

Aujourd'hui, je voudrais seulement une fois encore avec M. Gérard CONTI son successeur et ami et aussi avec mes collègues du Conseil Municipal dire à son épouse, à leurs enfants et à leur famille ma peine mais aussi surtout l'espoir que nous laisse un homme droit et souriant, un homme qui s'interrogeait de tout, qui savait donner aux autres et tout particulièrement à ses jeunes élèves, à ses collègues et à ses amis, le fond de ses connaissances et de ses convictions.

Il était encore l'un de ces hussards de la République, l'une de ces blouses grises qui ont tant marqué nos jeunesses pour des vies entières.

Cette humanité là, ce respect de l'autre, cette sagesse de la vie et de la mort, puissions-nous la partager encore, mais aussi les transmettre comme il l'a fait pendant ces nombreuses années dans notre village.

Gérard CONTI

Jean-Pierre MORIN

Val d'Issole

E-mail : s.anastasic@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages. Vente ou dépose d'objets divers. Ouvert le mercredi de 14H à 18H et le samedi de 9H30 à 11H30

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE
Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51 La prochaine permanence aura lieu le Vendredi 4 février 2011
en Mairie de 14H. à 16H.

MAIRIE
L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR
Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11H. à 12H.

DECHETTERIE DU SIVED
à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H.
Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27
Accès aux Déchetteries de Brignoles, Tourves, La Celle, Le Val et La Roquebrussannes

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS
Prochain ramassage des « monstres » :
Les Mardis 15 et 22 février 2011
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.
Retraite complémentaire des salariés
Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES
Cité Administrative, Rue des déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS
Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles. Les mercredis 2,9,16 et 23 février 2011 de 9h à 12h.
Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

AGENCE POSTALE
Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H. Le Mercredi de 14H à 17H.
Tél. : 04.94.72.27.40

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)
Vous propose des permanences suivantes :
A Brignoles : Bureau Info Jeunesse (tél. 04.98.05.12.69)
-CIRFA Terre le 02/02 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
-CIRFA Mer le 09/02 de 9h à 11h30
-CIRFA Air le 09/02 de 14h à 17h
A Garéoult : Bureau Info Jeunesse (tél. 04.94.80.94.90)
-CIRFA Mer le 26/02 et le 16/02 de 14h à 16h45

Numéros utiles

MAIRIE
-Accueil : 04. 94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. DUCHEMIN 5° ADJOINT (Urbanisme) : 04.94.69.64.45. reçoit le mardi et le jeudi de 9h à 11h30
-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale
Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale
Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 83 95 42 30

A.D.A.F.M.I.
Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée
« IDENTITE CANINE » à Garéoult :
04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde
Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage
E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)
Eau et Assainissement : 0 810 757 757
(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télé-com.

Conciliateur de justice
Au 1° étage du Tribunal d'Instance 4 Avenue du Maréchal FOCH à Brignoles ,les jours d'audience sur rendez-vous au 04 98 05 93 81

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne
Le 17 uniquement pour les urgences
Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15

Chronique municipale

TRAVAUX DU MOIS

- Bouchage des nids de poule dans différents chemins y compris celui des Ferrages
- Nettoyage des jardinières au parking des Ferrages
- Remplacement d'un chauffe-eau à l'école primaire
- Poursuite de l'opération « feuilles mortes »

- Après la petite chute de neige de ces derniers jours, salage des voies les plus difficiles de la commune
- Plantation d'arbres (frênes) au pré de la Font
- Finition de la clôture (locaux techniques)
- Travaux de ferronnerie et de peinture à l'ancienne gare
- Installation d'un écoulement pluvial chemin Vallon de Gueirol (afin d'éviter le gel des eaux de ruissellement sur la chaussée)
- Finition du carrelage à l'ancienne coopérative
- Destruction d'embâcles au vallon des Vaux
- Installation de panneaux d'informations chemin du Jas, Arboretum et Salle polyvalente
- Taille des mûriers platanes (jardin d'enfants et Ferrages)
- Mise en sécurité des jeux au jardin d'enfants (en particulier l'éléphant)

Savez-vous planter un arbre ?

Un arbre ou un arbuste d'une hauteur supérieure à 2 m ne doit pas être situé à moins de 2 m de la limite séparative avec la propriété voisine. Pour un arbre d'une hauteur inférieure ou égale à 2 m, la distance minimale n'est que de 50 cm (art. 671 du Code Civil).
Les plantations irrégulières doivent être arrachées ou taillées. Lorsqu'un arbre est situé à une distance inférieure à la distance légale, le propriétaire du terrain voisin peut exiger qu'il soit arraché ou que sa hauteur soit réduite (art. 672 du Code Civil). Mais si le propriétaire de l'arbre s'y refuse, le plaignant n'a pas le droit de procéder lui-même à l'arrachage ou à la taille (CA de Grenoble du 3.3.03, n°01/01747).

Un accord de bon voisinage est dans tous les cas vivement recommandé ...

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTEMENT DU VAR

Arrêté préfectoral du 5 avril 2004 (extrait)

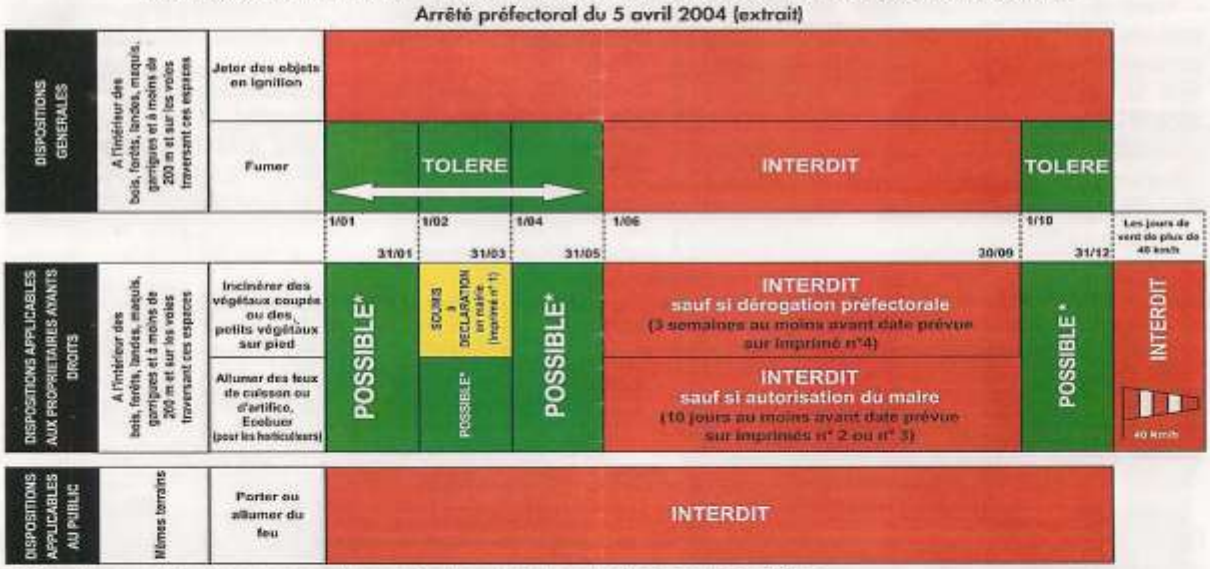

* Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toutes réquisition
* Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur
* Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention de 135 € minimun (art. R322-5 du code forestier)

POSSIBLE* Sous réserve de respecter les consignes de sécurité suivantes : vent inférieur à 40 km/h, pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

Informations complémentaires et imprimés sur le site internet www.cdig-var.org

CCAS

La **M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées (MDPH) tient une permanence à Brignoles
– Centre de Solidarité – Rond Point Mireille, rue du docteur Barbaroux –
le premier mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h30

SESSIONS BAFA-BAFD 2011

Dès 17 ans, et si l'animation des centres de vacances vous intéresse, vous pouvez obtenir une aide permettant de financer la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Sous réserve de réunir les conditions, des bourses peuvent être attribuées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S) à Toulon, le conseil régional et la CAF du Var.

Pour tous renseignements prendre contact avec les « FRANCAS DU VAR » au 04 94 61 15 93 ou auprès de la D.D.C.S au 04 94 16 90 90 ou à la CAF du Var 0820 25 83 10.

OPERATION « JEUNES 2011 »

Dans le cadre des actions d'animation et d'information auprès des adolescents, le Conseil Général met en place des opérations de sensibilisation sur les thèmes suivants :
- Prévention – les gestes qui sauvent – règles de conduite des 2 roues – Nature – Ados

Pour tous renseignements contacter la DSAJ – Service Jeunesse – Tél : 04 98 00 94 95 – 04 98 00 95 11

ADIL DU VAR
Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Var

Les propriétaires de systèmes de climatisation ou de pompes à chaleur de plus de 12kW, devront prochainement faire inspecter leurs installations tous les cinq ans, par un inspecteur certifié.
Cette inspection devra avoir lieu :

- Avant le 2 avril 2012 : pour les systèmes centralisés, les pompes à chaleur réversibles et les pompes à chaleur sur boucle d'eau réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 100KW
- Avant le 3 avril 2013: pour les systèmes de climatisation et les pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique nominale est supérieure à 12 KW.

Toute information complémentaire peut être obtenue au 04 98 10 53 63

Mission Locale Ouest Haut Var pour l'emploi des jeunes (16-25ans)

Le parrainage local, une clé pour l'emploi des jeunes !

Le parrainage est un dispositif qui permet de mettre en relation un professionnel avec un jeune.
Ce dispositif est conseillé à tous les jeunes qui s'apprêtent à entrer dans le monde du travail.
Il vient renforcer et compléter le travail réalisé par les conseillers Mission Locale.

Les parrains ou marraines sont des bénévoles actifs ou de jeunes retraités. Leur rôle est d'accompagner le jeune à la fois techniquement (curriculum vitae, aide à l'entretien d'embauche, mise en relation avec les entreprises) mais aussi moralement par un soutien dans les démarches. Cet accompagnement plus ciblé sur les démarches professionnelles à réaliser peut être ponctuel selon le besoin du jeune.

Pour plus d'information, contacter Carine RIPERT
au **06 71 14 14 01.**
Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur :
www.missionlocale-ohv.fr

Odelvar

ODEL VAR

Depuis de nombreuses années, l'Odelvar, le Conseil Général et votre commune ont mis en œuvre un partenariat qui permet aux familles et aux jeunes varois d'avoir accès aux vacances.
Vacances d'hiver "Vive le Carnaval !" du 21 février au 4 mars - *inscription en mairie*
L'heure des grandes vacances approchant, l'Odelvar a le plaisir de vous présenter son nouveau catalogue (disponible en Mairie) avec pas moins de 180 séjours pour l'été 2011.
Inscription à partir du 1er février 2011

La vie associative

CLUB DES CIGALES

L'année 2011 s'annonce prometteuse, notre atelier « **TRAVAUX D'AIGUILLES** » fourmille d'idées nouvelles et vous attend au local, rue Alphonse Daudet, pour vous présenter la nouvelle collection lors de la journée **PORTES OUVERTES** , qui se tiendra le :
Samedi 12 mars de 10h à 17h
Pour tout achat un billet de tombola sera offert.

Comme signalé dans le précédent bulletin, la sortie au **COCHON ROSE**, pour un déjeuner spectacle a été reportée au dimanche 20 mars 2011. Prix par personne incluant, le repas, le spectacle et le transport est fixé à 55€ sur la base de 40 participants. *Inscription avant le 12 février 2011.*

Si vous êtes amateurs de théâtre, retenez dès à présent la date du ***vendredi 11 mars 2011*** pour assister à la représentation de « **DESIRE** », pièce de Sacha Guitry au théâtre Galli de Sanary. Prix par personne, transport compris : 45€ *Inscription avant le 12 février 2011*
Pour tout renseignement et inscription téléphonez à Rose-Marie au 04 94 72 21 98.

Rose-Marie BRETON

ARTS'TASIE

L'Assemblée Générale d'ARTS'TASIE se tiendra le ***vendredi 4 février à 17h30*** à la salle polyvalente de Sainte-Anastasie. Toutes les personnes intéressées par la peinture seront les bienvenues.

Jean-Pierre COUSSAERT

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Ste Anastasie sur Issole organise
un week-end SKI
du vendredi 01/04 au soir au dimanche 03/04 après le ski
à Les Orres – Hôtel « La PORTETTE » 2 étoiles

Pour tous renseignements Gérard NAGEL 06 86 00 51 96

LA QUINTESSENCE

Après une longue interruption, les séances d'Harmonie Gestuelle reprendront tous les jeudis à 18h30 au dojo à partir du 13 février 2011.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui par leurs témoignages d'amitié m'ont donné de l'énergie durant cette épreuve.
Pascale MELA CUISSARD - Tel : 06 14 60 65 25

LOTO DES ASSOCIATIONS

Le loto des Associations du dimanche 19 décembre, a permis de recueillir 578 € au bénéfice de la recherche médicale.
Un grand Merci à toutes les associations, aux commerçants et à tous pour votre générosité.

LOTO

Pensez au loto du Comité des fêtes le 13 février 2011 à 14h30 – Salle polyvalente
L'assemblée Générale du Comité des fêtes aura lieu le 14 février 2011 à 18h45 à l'ancienne Mairie
Le Comité des fêtes souhaite ses meilleurs vœux à tous les habitants de Sainte-Anastasie.
Le Président Jean-Jacques GUIGNIER – 06 84 96 68 29

Elagage Rue Notre Dame par le SIVU de la Loube

Le petit pont des Molières

VOEUX 2011

A l'occasion des vœux, et devant une foule nombreuse, le Maire, Mme Josette Pons députée, Mr André Guiol conseiller général, ont honoré trois personnalités de notre village en leur remettant un témoignage de reconnaissance pour leur implication dans la vie associative du village.

Ont reçu la médaille d'OR en récompense de plus de dix années de « bons et loyaux services »

- Mr. VANINSBERGHE qui anime avec passion et dévouement les associations « Anciens Combattants de l'Issole » et « Souvenir Français ».

- Nanou (Mme MORIN) qui s'est investie pendant de très longues années au tennis club de Ste-Anastasie et au Club des Randonneurs dont elle fût la présidente pendant plus de dix ans

Mr.CHAUSSIN, quant à lui a été décoré de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports pour toute son action dans le milieu sportif (tennis de table, foot, bowling..) au niveau national et local, où il assure à Ste-Anastasie, les fonctions de trésorier du Club de Football et Président du Saloon Country Club.

LA VIE AU VILLAGE

INFORMATION

Après négociation avec les marchands de farines, nous avons trouvé un accord pour la baisse du prix de la farine.
Nous remettons la baguette à 0.80€ et la campaillette à 0.90€ (désolé pour la gêne occasionnée momentanément).

Egalement, pour 0.66€ la baguette
10 baguettes achetées -> 2 offertes
= 0.66€ la baguette

De plus, nous faisons toujours la promotion (le samedi et le dimanche)
6 gâteaux achetés -> 7ème offert
(NOUVEAUTE)
Sans oublier qu'au mois de décembre, les prix des gâteaux ont baissé entre 0.15 et 0.20cts.

De plus, nouveaux horaires du magasin situé sur la RD15 (Route de Forcalqueiret)
6h30 à 12h30
16h à 19h15
Réduction des horaires car il n'y a pas le besoin d'ouvrir jusqu'à 13h et 20h
Merci pour votre compréhension.

Le boulanger

Nous sommes bien conscients de l'importance d'une boulangerie au sein de notre village et la commune s'efforce comme beaucoup d'entre vous, de favoriser son activité.
Pour ce faire, elle lui confie la plupart de ses achats (festivités, pain pour le restaurant scolaire, etc....)
Par ailleurs, afin de faciliter l'accès motorisé de la clientèle au magasin de la place St-Just, la commune a proposé et propose toujours d'appliquer une grande tolérance au stationnement temporaire de la clientèle (environ 15 minutes) au droit du magasin. Cette proposition est de fait moins d'actualité depuis l'ouverture du 2ème point de vente de la boulangerie au quartier les Négadisses, mais elle reste envisageable. Nous ne pouvons donc que nous associer à tous ceux qui souhaitent faire vivre ce commerce local dont la qualité remarquable du travail reste largement le meilleur atout commercial.

Le Maire

TRIBUNE LIBRE

Je souhaiterais lancer, par votre intermédiaire, un appel aux habitants de Sainte-Anastasie afin qu'ils n'oublient pas les étrennes des employés de la voirie.

En effet, je viens d'apprendre que la société qui les emploie leur a interdit la pratique de cette vieille tradition.

Je suis outré de voir que des gens courageux, travaillant par tous les temps, qui ne sont jamais en grève, qui sont aimables, voire même trop, soient traités de la sorte.

Je demande que tout le monde fasse un petit effort et donne, en fonction de ses moyens, des étrennes qui leur feront certainement plaisir.

Merci pour eux.

Monsieur Albert VANDEPLAS

Hommage à Mr VERGNAUD

De nombreux souvenirs se bousculent dans nos têtes. Le plus marquant demeure les cours de sports transformés en matchs de rugby où le grand jeu était de faire tomber le maître.

N'oublions pas non plus les nombreux bonbons, chocolats et gâteaux qu'il nous piquait car Dieu sait qu'il était gourmand ! Malgré qu'il ait pu nous impressionner lors de notre rentrée à l'école primaire par son autorité, nous garderons tout de même de très bons souvenirs de notre passage à l'école primaire ainsi que de notre CM2.

Camille TOUSSAINT et Estelle LAMBERT

A vous tous,

Mes enfants et moi-même avons été très touchés par les marques d'affection, de sympathie et de soutien, reçues à l'occasion du décès de mon époux.
Par ce petit mot nous remercions chacun de vous pour votre présence à la cérémonie et la qualité de l'hommage que vous lui avez rendu.
Ne pouvant remercier toutes les personnes qui nous ont envoyé des fleurs, messages, courriers, je le fais collectivement par le biais du journal du village mais sachez que j'ai apprécié chacun d'eux et qu'ils m'ont profondément émue.
Recevez toute notre reconnaissance et nos remerciements.

Madame VERGNAUD et ses enfants.

Suite à l'incendie de notre maison le 1er janvier, nous avons été très touchés par les nombreux messages de sympathie, et l'élan de solidarité de beaucoup de gens pour nous aider ou nous trouver un logement le temps des travaux, ce qui est chose faite depuis une dizaine de jours, à Tasie.

Merci donc à tous, à Monsieur le Maire, à nos amis, nos voisins, et tous ceux qui ont cherché à nous aider dans ce moment difficile.

Mickaël SIREUL et Corinne BUSSER

Information SIVED

Le **SIVED** vous rappelle les bases d'un tri sélectif efficace. Même si les fêtes sont passées, il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes résolutions.

Dans ce conteneur : le verre

Produits non recyclés !
La vaisselle (porcelaine, faïence...) Ampoules, néons doivent être déposés dans votre poubelle habituelle.

Dans ces bacs : les cartons, cartonnettes, briques alimentaires, plastiques, métaux, aluminium.

Dans ce conteneur : les papiers, journaux, magazines et revues

Produits non recyclés !
Papiers souillés, films plastique à déposer dans votre poubelle habituelle.

Produits non recyclés !
Barquettes-carton souillées, film et sacs plastiques, fermentescibles de cuisine, pots (crème fraîche, yaourt...) doivent être déposés dans votre poubelle habituelle.

PETITES ANNONCES

Cherche à racheter concession deux places dans l'ancien cimetière de Sainte-Anastasie.
Contact au 06.12.71.52.26 ou 06.12.33.97.74 –
Mr RAVEZ

Couple retraité cherche sur Sainte-Anastasie ou environs, terrain constructible 600 à 1000 m² pour maison 80 à 90 m²
Tel : 06 79 19 88 16

Cause décès, VEND bateau à moteur Windy 22 coque norvégienne avec place au port de l'Ayguade long 6.50 largeur 2.22m année 1978, cartographie et GPS FURUNO neuve VHF portative MIDLANDE, cabine de couchage refait à neuf, taud camping et taud d'hivernage, moteur Mircruiser V6 210 cv (24, 63cv) collecteurs coudes de collecteurs et rehausse neufs, pulseur, pompe à eau réservoir pvs neufs, bâche eau douce 100 l neuve, valeur en l'état du bateau 12 000€ sacrifié à 8 000€
Contacter Mr BOULEY Stéphane au 06 75 87 50 26

A VENDRE
Terrain à Sainte-Anastasie non constructible. Parcelle n°147 à la Brécouade 3075m² près de la rivière Issole. Boisé pins et chênes
Prix 25 000€ Tel : 04 94 23 38 93 port : 06 35 16 06 26

A vendre Fiat Bravo année 1997 Toit ouvrant poste intégré prix 2500€ à débattre ou à échanger contre camion-fourgon
Tel : 06 82 62 54 96

A VENDRE
Armoire en pin 20€ sur Garéoult
Tél : 06 75 99 70 92

POEME

Qu'il fait bon

Qu'il fait bon manger
Après avoir jeûné

Qu'il fait bon s'asseoir
Après avoir marché

Qu'il fait bon dormir
Après avoir veillé

Qu'il fait bon se taire
Après avoir parlé

Qu'il fait bon espérer
Après avoir douté

Qu'il ferait bon aimer
Ne plus jamais haïr
Aimer toujours .... aimer

Jeannette Carrière

LE CARNET DE SAINTE-ANASTASIE SUR ISSOLE

Naissance :
Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'Emmy NORRITO née le 15 décembre 2010 ainsi que la naissance d'Ayo BERTRAND-VERVELLE née le 27 décembre dernier. Toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Décès :
C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Monsieur DELEMASURE Claude survenu le 18 décembre 2010, le décès de Monsieur FOUQUE Gustave survenu le 28 décembre 2010, le décès de Monsieur PAUCHARD Jacques survenu le 30 décembre 2010, le décès de Monsieur VERGNAUD Pascal survenu le 4 janvier dernier, le décès de Madame AUBRY Yvonne survenu le 10 janvier dernier, le décès de Monsieur FADDA Hyppolyte survenu le 22 janvier dernier ainsi que le décès de Madame RATAGNE Gilberte survenu le 23 janvier dernier.
Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

Offrez de la lumière, des couleurs, des senteurs Partylite Chez Vous

Le Garage CECINI vous informe qu'il effectue dès à présent les démarches en préfecture pour l'obtention de nouvelles cartes grises avec immatriculation immédiate.

Coût : 20€

Démarches+nouvelles plaques immatriculation+pose : 55€

Calendrier des manifestations

Dimanche 30 janvier :	Loto du Secours Populaire Salle Polyvalente – 14h00
Vendredi 4 février :	Assemblée Générale d'Arts'Tasie Salle Polyvalente – 17h30
Dimanche 13 février :	Loto du Comité des Fêtes Salle Polyvalente – 14h30
Lundi 14 février :	Assemblée Générale du Comité des Fêtes Ancienne Mairie – 18h45
Samedi 12 mars :	Journée « Portes Ouvertes » du Club des Cigales Local rue A. Daudet – de 10h à 17h

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasie